

Est-il vrai qu'Emmanuel Macron n'a jamais voulu un SNU obligatoire, comme le dit la secrétaire d'Etat Sarah El Haïry ?



Si la participation au service national universel est basée sur le volontariat, cette situation a toujours été présentée comme provisoire. Dès 2017, le Président, alors en campagne, promettait un service «de durée courte, obligatoire et universel».

Passé d'armes, dimanche, entre la secrétaire d'Etat en charge de la Jeunesse, Sarah El Haïry, et le militant des Jeunes écologistes, Noé Petit, sur le plateau de France 3 Centre-Val-de-Loire, au sujet du service national universel (SNU). «Ce qui me gêne particulièrement avec le SNU, c'est que vous n'assumez pas que ce soit un service militaire. Pourtant, quand Emmanuel Macron a voulu le rendre obligatoire – et il a reculé à cause des contestations sociales –, ce projet rentrait dans la loi de programmation militaire, donc ça rentre dans la stratégie militaire française», a avancé le jeune militant. «Vous vous opposez à un fantasme», s'est agacé Sarah El Haïry. Et d'affirmer : «A aucun moment, le président de la République n'a exprimé l'idée que ce soit obligatoire.»

Pour rappel, le SNU s'adresse aux jeunes Français âgés de 15 à 17 ans. Il se compose d'un «séjour de cohésion» de deux semaines en internat, d'une «mission d'intérêt général» de 84 heures minimum et d'une troisième phase optionnelle (y compris pour les participants actuels) d'«engagement volontaire», en s'inscrivant dans la «réserve civique» ou en réalisant un service civique, par exemple.

Ceci étant, la réponse de Sarah El Haïry est assez étonnante quand on sait qu'Emmanuel Macron promettait, dès la campagne électorale de 2017, l'instauration d'un «service national de durée courte, obligatoire et universel». Certes, quatre ans après l'organisation des premiers séjours de cohésion, le SNU est toujours en phase d'expérimentation et l'inscription se fait sur la base du volontariat. Mais cette situation était initialement provisoire. Elle résulte plus des difficultés à mettre en place un tel dispositif, comme le décrit un rapport sénatorial, rendu début mars, que d'un changement de cap.

Pas besoin d'aller chercher bien loin, par ailleurs, pour voir que le SNU a encore vocation à devenir obligatoire. «Le séjour de cohésion (phase 1) et la réalisation d'une mission d'intérêt général (phase 2) prévus dans le cadre du SNU ont vocation à devenir obligatoires pour l'ensemble d'une classe d'âge. Mais, en attendant, ces deux premières phases s'effectuent sur la base du volontariat», peut-on lire sur le site... du SNU. Début mars, dans une note interne révélée par Politis et France Info, le ministère de



l'Education nationale souhaitait rendre le SNU obligatoire dans six départements, en septembre 2024, avant d'élargir l'expérimentation. Le SNU devait ainsi être officiellement «*généralisé*» dans la loi de programmation militaire. Mais, afin de ne pas «*rajouter un ingrédient dans un cocktail explosif*», l'exécutif a finalement décidé de suspendre le projet, d'après *l'Opinion* et BFMTV.

